



« TOI DONC, MON ENFANT, FORTIFIE-TOI DANS LA GRÂCE DU CHRIST JÉSUS. CE QUE TU AS APPRIS DE MOI, EN PRÉSENCE DE NOMBREUX TÉMOINS, CONFIE-LE À DES HOMMES SÛRS, CAPABLES D'EN INSTRUIRE D'AUTRES À LEUR TOUR »

(II TIMOTHÉE 2, 1-2)

Nous sommes les ambassadeurs du Christ

Saint Paul donne à ses coopérateurs de beaux titres accompagnés d'expressions touchantes et affectueuses. Il n'hésite pas à leur confier des responsabilités bien déterminées, avec des orientations précises et exigeantes.

Dans les épîtres, ces coopérateurs sont « frères », « chers », « sœurs », « parents », « collaborateurs dans le Christ Jésus », « bien-aimé(e)s », « prémices » de ceux qui sont ressuscités dans le Christ et élus par le Christ (voir par exemple l'épître aux Romains 16, 1-16). Ils donnent l'hospitalité, sont les secrétaires de l'apôtre, participent à la prédication de l'évangile, sont collaborateurs de la grâce.

Ils sont la joie et la couronne de l'Apôtre ; ils sont envoyés de sa part, serviteurs fidèles, esclaves de Dieu avec Paul, lutteurs pour l'évangile, ouvriers de la prédication du Royaume, zélés dans le service. Les responsabilités qui leur sont données sont d'ordre apostolique, spirituel ou matériel, et portent sur les fondations, les orientations et l'organisation des jeunes communautés chrétiennes.

Parmi eux, il y a ceux qui exercent le service de l'hospitalité envers Paul et ses compagnons ; ceux qui mettent une école à sa disposition ; ceux qui prêchent,

qui expliquent la nouvelle voie fondée sur les enseignements de l'évangile ; ceux qui guident les nouveaux groupes de fidèles ; ceux qui président les célébrations liturgiques ; ceux qui coordonnent les collectes pour recueillir et distribuer les aides aux fidèles de Jérusalem ; ceux qui désignent les prêtres ; ceux qui portent les lettres, les messages et les nouvelles de la vie de l'Église ; ceux à qui Paul demande de consoler souffrants et persécutés et de renforcer leur foi. Ainsi, saint Paul a recours à ses collaborateurs. À ceux qui rejoignent la voie de l'évangile, il demande de l'aider à porter le message. C'est lui qui s'écrie : « Malheur à moi si je ne prêchais pas l'évangile » (I Corinthiens 9, 16). C'est lui aussi qui a dit à son disciple Timothée : « Proclame la Parole, insiste à temps et à contretemps » (II Timothée 4, 2). Paul voulait que chaque baptisé ait à côté de lui un prédicateur, lui adressant la même recommandation qu'à son disciple Timothée. Cela explique le fait que l'on trouve un si grand nombre de coopérateurs aux côtés de Paul dans toutes ses missions et randonnées apostoliques, de sorte qu'il n'y a aucune épître où il ne soit fait mention d'eux. Il n'y a pas une ville où Paul n'ait prêché et où il n'ait laissé des coopérateurs ou fondé de petits groupes collégiaux destinés à continuer l'œuvre de Jésus et de l'évangile.

Dans le décret *Apostolicam Actuositatem* sur l'apostolat des laïcs, du 18 novembre 1965, le Concile Vatican II fait plusieurs allusions aux coopérateurs de saint Paul cités dans les Actes des Apôtres et les épîtres, et considère que la mission

des laïcs dans l'Église est fondée sur leur vocation chrétienne et sur leur baptême.

En effet, les fidèles laïcs sont dans une relation continue avec le monde, avec la collectivité, avec la réalité quotidienne sociale, politique, morale, économique et écologique. Ce sont eux qui mettent en pratique la mission de Jésus, les valeurs de l'évangile et qui les vivent au jour le jour dans la société.

Le droit canon souligne l'importance de la mission des laïcs au canon 381 § 3 du Code des Canons des Églises Orientales (CCEO) : « Les clercs reconnaîtront et promouvoir la dignité des laïcs et le rôle particulier qu'ils ont dans la mission de l'Église, surtout en approuvant les charismes multiformes des laïcs et en utilisant leur compétence et leur expérience pour le bien de l'Église, spécialement selon les modalités prévues par le droit. »

Imitant ainsi le grand apôtre Paul en ce qui concerne la mission des laïcs dans l'Église, nous appelons les fidèles de nos paroisses à nous aider dans notre travail pastoral, à côté des prêtres et des personnes consacrées, religieuses et autres, en nous orientant sur les besoins de tous les baptisés.

Il est très important de former dans chaque paroisse, à travers ses activités, des cadres laïcs qui puissent porter les valeurs de l'évangile dans notre société, devenant le levain et le sel dans la pâte, selon la parabole de Jésus.

Nous nous adressons aux pasteurs de nos Églises, évêques et prêtres... Nous les exhortons à intensifier leurs relations avec tous les fidèles de leurs communautés respectives, à réunir autour d'eux des collabora-

teurs zélés et enthousiastes qui portent avec eux, et à côté d'eux, sous leur direction, le fardeau de l'apostolat et de la diffusion du message, et qui organisent les différents services dont le ministère pastoral a besoin.

Nous demandons à Dieu, par l'intercession de saint Paul, qu'il y ait dans notre Église, entre le prêtre et tous ses fidèles, des relations semblables à celles de l'Apôtre avec ses coopérateurs.

À l'exemple de saint Paul, le pasteur doit être père, directeur, guide, éducateur et orienteur, mais aussi frère et ami, vigilant et proche, tout en conservant une distance qui lui permette d'accomplir son rôle spirituel et pastoral. Le pasteur doit s'appuyer sur les laïcs, leur donner des rôles bien déterminés tout en demeurant le compagnon vigilant qui oriente, dirige et ajuste la marche. Il faut qu'il transmette la pensée du Christ, ses enseignements et son amour aux fils et aux filles de sa communauté, et particulièrement aux collaborateurs qui sont ses associés.

Il est également souhaitable que cette relation reflète le salut liturgique échangé par les concélébrants (et par les fidèles entre eux) : « Le Christ est parmi nous. Il l'est et le sera toujours ». Inspirons-nous encore de cette demande finale de la litanie diaconale : « Confions-nous nous-mêmes, confions-nous les uns les autres, confions toute notre vie au Christ notre Dieu. »

Nous nous adressons à nos enfants, dans toutes les éparchies et les paroisses de l'Église grecque-melkite catholique, et nous les invitons à écouter l'appel de Jésus, de saint Paul, de leurs pasteurs et de leurs

pères spirituels, en leur demandant d'être généreux dans le service et le travail volontaires à côté du prêtre et sous sa direction et ses orientations.

Nous leur disons : Jésus a besoin de vous ! Paul vous appelle, comme il a appelé les fidèles des premières communautés chrétiennes. L'Église vous appelle. Votre patriarche, vos évêques et tous vos pasteurs ont besoin de vous.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin, que ce soit dans le monde des affaires, dans celui de la politique ou dans le milieu universitaire, de collaborateurs, de laïcs qui soient fidèles, zélés, courageux, actifs, forts, qui aient des capacités supérieures, qui exercent une influence dans la société, qui soient prudents, sages, dévoués et désintéressés, qui aient de l'expérience et qui soient, comme dit le Psalmiste, des « flèches dans la main du guerrier » (Psaume 127, 4).

Nous, les pasteurs, nous avons besoin de vous, les fidèles laïcs. Vous êtes nos apôtres et les apôtres de Jésus pour le monde. C'est vous qui, vraiment, construisez la communauté, c'est vous qui portez au monde, à votre société, à vos compagnons de travail, à vos concitoyens - qu'ils soient vos coreligionnaires ou non - les enseignements de Jésus, des apôtres, des saints, des moines, leurs orientations et leur prédication.

Saint Paul a dit : « Nous sommes les ambassadeurs du Christ ». Et nous vous disons : vous êtes les ambassadeurs du Christ, nos ambassadeurs en tant que serviteurs du Christ ; nous vous confions la mission de porter l'évangile au monde où vous vivez.

Nous avons besoin des jeunes, de ceux qui sont toujours jeunes dans l'amour du Christ, dans leur zèle pour propager les saints enseignements et montrer l'amour de Dieu pour les hommes. Les grands combats sont gagnés par les petits soldats.

Jésus nous confie son apostolat, sa mission. Saint Paul nous appelle aujourd'hui, en cette clôture du jubilé de sa naissance à Tarse, comme il a appelé autrefois ses nombreux coopérateurs, afin de continuer la mission de Jésus ressuscité d'entre les morts. Jésus nous appelle et confie à chacun de nous la même mission dont il a chargé Paul sur la route de Damas, en ordonnant à saint Ananie, premier évêque de cette ville, de baptiser Saül le persécuteur, qui va se transformer en Paul et sera l'instrument choisi par Dieu (Actes 9, 15-15) : « Cet homme est l'instrument que j'ai choisi pour porter mon Nom devant les païens, les rois et les enfants d'Israël. Je lui apprendrai, moi, tout ce qu'il doit endurer pour mon Nom. »

Chers frères et sœurs, chers amis, saint Paul nous lègue ses épîtres, comme il les avait confiées jadis aux cœurs, aux âmes et aux consciences des fidèles des premières communautés chrétiennes, afin que son enseignement reste dans notre cœur. Il s'adresse à nous comme il l'a fait aux fidèles de Corinthe en leur écrivant (II Corinthiens 3, 2-3) : « Notre lettre, c'est vous, une lettre écrite en nos cœurs, connue et lue par tous les hommes. Oui, vous êtes manifestement une lettre du Christ rédigée par nos soins, écrite non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre,

mais sur des tables de chair, sur vos cœurs. »

Avec l'Apôtre, nous nous adressons à vous, à la fin de cette Année Saint Paul et en conclusion de nos lettres spirituelles et, toujours avec l'Apôtre, nous vous disons (Philippiens 4, 7-9) : « La paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos pensées dans le Christ Jésus... Enfin, frères, tout ce qu'il y a de vrai, de digne, de juste, de pur, d'aimable, d'honorable, tout ce qui est vertu et qui mérite éloge, portez-le à votre actif. Ce que vous avez appris, reçu, entendu de moi et vu en moi, mettez-le en pratique, et le Dieu de paix sera avec vous. » « La salutation est de ma main, à moi, Paul. Si quelqu'un n'aime pas le Seigneur, qu'il soit anathème ! Maran atha. La grâce du Seigneur Jésus soit avec vous ! Je vous aime tous dans le Christ Jésus » (I Corinthiens 16, 21-24).

Avec mon affection et ma bénédiction.

*Gregorios III
Patriarche d'Antioche et de tout
l'Orient,
d'Alexandrie et de Jérusalem*

Damas, le 29 juin 2009.

Extrait de « Les Coopérateurs de saint Paul » Lettre pour la clôture de l'année saint Paul